

La Force en Liberté
FOFOFOFOFOFO
L'efficacité réformatrice

FO



Usine
Georges Besse de Douai
Tél. : 01/76/83/95/86
Fax : 03/27/95/04/51

Le : 15 janvier 2014 – TG2

PROJET D'ACCORD INTERESSEMENT 2014-2015-2016

Un accord « historique », qui pour FORCE OUVRIERE, ne rentrera pas dans l'histoire !!!

Depuis décembre une négociation est engagée entre les organisations syndicales représentatives et la Direction Générale.

« **Négociation** » c'est le mot qui est employé sur les convocations mais dans les faits, pour **FORCE OUVRIERE**, cela ne ressemble aucunement à une négociation.

La délégation FORCE OUVRIERE a, à multiples reprises, fait savoir à la Direction ses attentes et ses revendications mais cela s'est traduit par un dialogue de sourds !!!

→ **Complément d'intéressement** : Au regard des mesures de « modération salariale » prises dans l'accord du 13 mars 2013 sur la compétitivité, il avait été entendu dans l'article 9-2 une notion de « complément d'intéressement » pour reconnaître les conséquences positives de cet accord.

En lieu et place de cela, la Direction Générale intègre dans son projet d'accord intéressement une possibilité de « bonus » payé en début 2017 sans qu'on en sache les tenants et les aboutissants ni les bases de calcul.

Intéressement local : Depuis 1986, date de la mise en place de l'intéressement, les accords d'intéressement centraux ont toujours permis la négociation d'un accord sur les performances locales dans chaque site.

Aujourd'hui, dans ce projet, alors que la Direction Générale cherche à mettre de plus en plus les différents sites en « concurrence » en matière de performances, elle veut diriger les accords locaux pour uniformiser les primes d'intéressement local de chaque site !!!

C'est le monde à l'envers, pour FORCE OUVRIERE, il est tout à fait normal que les sites qui ont les meilleures performances rémunèrent les salariés en conséquence.

Dans ce projet c'est tout le contraire, la Direction Générale impose les indicateurs et il ne reste quasiment rien à négocier en local !!!

Indicateur absentéisme : C'est la cerise sur le gâteau !!!

La Direction Générale impose dans son projet qu'une partie de « l'enveloppe » intéressement local soit consacrée à l'absentéisme.

→ Si l'absentéisme d'un site ne baisse pas, c'est zéro Euro pour tout le monde au titre de cet indicateur et c'est donc la prime qui baisse pour tout le monde !!!

Autrement dit, ceux qui sont malades feront perdre de l'argent aux autres !!!

Pour FORCE OUVRIERE c'est tout à fait inadmissible de chercher à monter ainsi les salariés les uns contre les autres.

Les responsables FORCE OUVRIERE de tous les sites se sont rencontrés en Comité de Coordination pour déterminer la position de FORCE OUVRIERE vis-à-vis de cet accord.

Après discussion et débat sur tous les éléments, 95% des participants ont donné un avis défavorable.

FORCE OUVRIERE ne signera donc pas cet accord en l'état.

Si la Direction Générale veut se montrer quelque peu intelligente et sociale, il faut qu'elle revoie sa copie.